

Le 18 septembre 2023

## **ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, lundi, le 18 septembre à 19h00.

## **PRÉSENCES**

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers : Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn, et Robert Young, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Nicole Blinn, directrice générale, est aussi présente.

## **ABSENCE**

Aucune

## **NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par courrier électronique et lors de la séance régulière du 11 septembre 2023, un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil.

Les membres du conseil présents consignent au procès-verbal que l'avis de convocation incluant l'ordre du jour leur a dûment été notifié tel que requis par la loi.

**23-09-12**

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**23-09-13**

## **APPEL D'OFFRES N° 2201983--RÉFECTION DES RUES RIVER ET MAPLE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stanbridge East a publié un appel d'offres public sur le SEAO pour des soumissions pour des travaux de réfection sur les rues River et Maple (appel d'offres n° 2201983);

**ATTENDU QUE** cinq (5) entrepreneurs ont fourni les soumissions suivantes :

| <b>NOM DE L'ENTREPRISE</b>            | <b>MONTANT DE LA SOUMISSION (TAXES INCL.)</b> | <b>RANG</b> |
|---------------------------------------|---|-------------|
| Bertrand Ostiguy Inc.                 | 763 434.00\$                                  | 1           |
| Excavation St-Pierre et Tremblay Inc. | 797 157.38\$                                  | 2           |
| G.J. Ménard Aménagement Paysager Inc. | 838 711.93\$                                  | 3           |
| J.A. Beaudoin Construction Limitée    | 838 788.84\$                                  | 4           |
| T.G.C. Inc.                           | 1 100 000.00\$                                | 5           |

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme FNX Innov, transmis par courriel en date du 18 septembre 2023, suite à l'analyse des soumissions;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu :

- Que ce conseil accepte la soumission la plus basse conforme, faite par **Bertrand Ostiguy Inc.**, pour un montant total de 763 434.00\$ incluant les taxes applicables pour la réfection des rues River et Maple.
- Que la présente résolution lie contractuellement **Bertrand Ostiguy Inc.** à la municipalité de Stanbridge East pour le projet n° 2201983– Réfection des rues River et Maple.

23-09-14

**APPEL D'OFFRES N° 23-001 POUR LE POMPAGE ET LE TRANSPORT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES- CÔTÉ NORD**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stanbridge East a fait un appel d'offres par invitation (Les Pompages West Brome inc. et Enviro5 inc.) pour le pompage et le transport des boues, d'approximativement +215 fosses septiques entre le 18 septembre 2023 et le 31 octobre 2023;

**ATTENDU QUE** deux (2) entrepreneurs ont fournis les soumissions suivantes;

**Les Pompages West Brome inc.:**

Prix forfaitaire 230.00\$ par fosse septique  
Total (x 215 fosses) = 56 855.14\$ taxes compris

**Enviro5 inc.:**

Prix forfaitaire 223.50\$ par fosse septique  
Total (x 215 fosses) = 55 248.37 \$ taxes compris

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller Marcus Flynn, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault et résolu à l'unanimité:

- Que ce conseil accepte la soumission la plus basse conforme, faite par Enviro5 inc. au montant de 223.50\$, plus les taxes applicables, par fosse septique.
- D'autoriser le maire, Greg Vaughan, et la directrice générale, Nicole Blinn, à signer un contrat avec Enviro5 inc., pour et au nom de la municipalité, pour le pompage et le transport des boues de fosses septiques localisées dans le secteur situé au nord de la route 202.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun(e) citoyen présent

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

---

Nicole Blinn, directrice générale

---

Greg Vaughan, maire